

L'extrait fluide de Cascara Sagrada et celui de Wahoo, ont une très bonne action dans le traitement de la constipation.

Tous les soirs, on devra appliquer sur le col un tampon de coton trempé dans la glycérine ou mieux dans une solution de boro-glycérine, 4-100 à 10-100. Je me sers ordinairement comme application sur le col de la solution ci dessous :

Acide borique..... 8 grs.
Glycérine..... 128 grs.

Humecter le tampon de ouate. J'applique ce tampon à l'aide d'un speculum et j'applique sur et autour du tampon médicamenteux des tampons de coton absorbant, secs, qui ont pour effet de retenir en place ce tampon et aussi de supporter l'utérus et réduire le prolapse uterin.

S'il existe des érosions, faire des insufflations avec la poudre d'acide borique ou d'iodoforme.

Acide borique..... 4 grs.
Iodoforme 2 grs.

Insuffler deux fois par jour. Il faut éviter de faire des injections astringentes.

Afin de diminuer les douleurs ou coliques utérines, employer le cannabis indica, la pulsatile, le viburnum prunifolium ou le viburnum opulum et ne donner l'opium que dans les cas où l'on ne peut contrôler les douleurs.

Dans ces cas, je me suis bien trouvé de l'opium employé en suppositoires introduits dans le rectum.

Je me sers dans ces cas pour combattre l'irritation utérine et les contractions spasmodiques utérines de la préparation suivante :

Sulfite de calcium..... $\frac{1}{4}$ gr.
Extr. sol. Viburnum prunifolium..... 1 gr.
" " Cannabis Indica $\frac{7}{8}$ gr.
" " Anemon pulsatile $\frac{1}{3}$ gr.
" " Hyoscyam..... 1 gr.

pour une pilule. Une toutes les deux ou trois heures.

C'est d'après l'avis du Dr John Aulde que je me sers du sulfite de calcium dans le traitement de l'endométrite aigue et après en avoir fait usage depuis un certain temps je ne puis que corroborer l'opinion qu'il émettait sur les bons effets de ce remède dans le traitement de l'endométrite.

Il faut éviter les cautérisations du col utérin dans le traitement de l'endométrite aigue, ce traitement ne fait qu'augmenter l'irritation locale. Les injections intra-utérines ne doivent être employées que dans les cas